

# L'ARTICLE DU JOUR

les échos 26/09/2012

ADMINISTRATION

Le rapport sur le « bilan de la RGPP », remis hier à Matignon, estime que la réforme de l'Etat menée par la droite aura engendré 11,9 milliards d'euros d'économies de 2009 à 2012, mais aura échoué à réviser efficacement les politiques publiques.

## Réforme de l'Etat : le rapport qui enterre la méthode Sarkozy

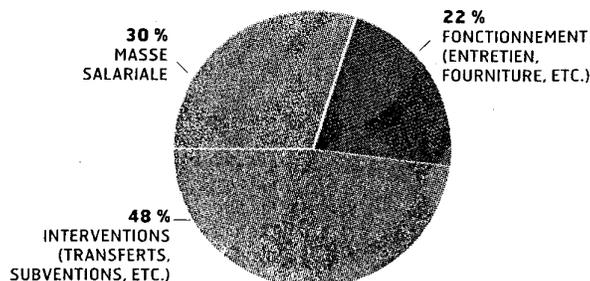
C'est un enterrement de première classe. Les Inspections générales de l'administration, des Affaires sociales et des Finances (IGA, IGAS et IGF) ont remis hier à Jean-Marc Ayrault leur rapport sur le « bilan de la RGPP » (Revue générale des politiques publiques). Commandé par Matignon, l'objectif de ce rapport était de tourner la page de la réforme de l'Etat version Sarkozy et d'ouvrir la voie aux projets en la matière de l'équipe Hollande.

Résumant des critiques récurrentes, les auteurs estiment que si la RGPP a constitué une démarche « novatrice » et un effort « sans précédent », l'absence de concertation, la précipitation et la focalisation sur les mesures générant des économies rapides se sont avérées « inconciliables avec l'ambition initiale de révision des politiques publiques ». A ces critiques sur la méthode s'ajoutent celles, toutes aussi marquées, sur la mise en œuvre des réformes. Le rapport déplore « une communication lénifiante » et estime que « l'accumulation de réformes de nature et de portée très inégales a rendu leur mise en œuvre plus complexe et en a affaibli le sens ». Autre critique : « La gestion des ressources humaines n'a pas été à la hauteur. » Les moyens ont été « trop limités » pour accompagner les restructurations et les politiques de fusion des corps et de retour catégoriels « n'ont pas permis de surmonter les obstacles à la mobilité »,

### RÉPARTITION DES ÉCONOMIES EFFECTUÉES PAR LA RGPP SUR LA PÉRIODE 2009-2012

EN %

CUMUL ESTIMÉ À FIN 2012 : 11,9 MILLIARDS D'EUROS



106 / SOURCES : IGA, IGAS, IGF

ce qui a débouché sur « l'aggravation des désajustements entre missions et effectifs » et engendré une forte résistance du terrain.

#### Attentes déçues

L'objectif financier devrait toutefois être quasiment atteint, ce qui n'est pas un point mineur. Fin 2011, le précédent exécutif tablait sur 12,3 milliards d'euros de gains sur 2009-2012. Ces gains, analyse le rapport, « devraient finalement s'élever à 11,9 milliards », soit 3 % de la dépense de l'Etat et de ses opérateurs. Mais l'efficacité des réformes fait débat. Le rapport remarque d'abord que la RGPP n'a pas permis

de réduire les missions de l'Etat. Il souligne ensuite que « l'amélioration du pilotage des opérateurs reste un enjeu » et que les gains de productivité attendus de la rationalisation des fonctions support (paye, informatique, achats, etc.) « tardent à se concrétiser ». Les actions menées pour moderniser les relations avec les usagers (horaires élargis, recours à Internet, etc.) sont jugées « intéressantes » et leur impact « positif ». Dans le contexte budgétaire actuel, la mission suggère d'« achever les mesures RGPP en cours ».

Pour la suite, regrettant que la RGPP se soit concentrée sur « une approche limitée à l'Etat ne permet-

### LES CONSULTANTS PRIVÉS ÉPINGLÉS

Les rapporteurs fustigent le « recours massif » à des cabinets privés. « La contribution des consultants apparaît inégale et critiquée. [...] Ils n'ont apporté, au stade du diagnostic initial, qu'une valeur ajoutée souvent limitée, en raison de leur méconnaissance fréquente des réalités de l'administration », écrivent-ils, pointant un coût bien plus important que les 21 millions d'euros annuels avancés officiellement et jugeant que cette politique a « été vécue comme un signe de défiance vis-à-vis de l'administration ».

tant pas de réviser les politiques partagées avec les collectivités locales et les organismes de Sécurité sociale », les auteurs prônent d'« élargir le périmètre de la réforme à l'ensemble de l'action publique » afin de mener de front « recherches d'économies » et « rénovation de l'action publique », deux exercices « distincts mais interdépendants ». Cela correspond à la méthode retenue par Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, invitée par le rapport à largement associer les fonctionnaires et les collectivités aux mesures en préparation. Ce qu'elle promet de faire. Comme Nicolas Sarkozy en son temps. DEREK PERROTTE

les échos 26/09/2012

**RETRAITE.** La génération née en 1956 devra cotiser 166 trimestres pour une retraite à taux plein (41 ans et demi), autant que la génération née en 1955. C'est le résultat de l'application de la règle fixée en 2003, qui fixe la durée de cotisation en fonction de la progression de l'espérance de vie. Le Conseil d'orientation des retraites a rendu son avis technique sur le sujet hier.